

# Présentation du Service Vie scolaire

**Votre enfant rentre en 6ème au collège cette année. Que de changements, que de nouveautés !**

**Voici quelques réponses avant le jour J qui pourront peut-être dissiper des angoisses légitimes.**

## **Le service Vie Scolaire :**

(Nouveauté parmi les nouveautés)

Une équipe de 6 Assistants d'EDucation (aussi appelés AED) accompagnée par une Conseillère Principale d'Education (CPE).

## **La vie scolaire est chargée de suivre les élèves tout au long de la journée :**

- Ils **accueillent** le matin à la grille les élèves dès leur entrée dans le collège ; puis à chaque sortie.
- Ils **suivent les absences du jour** après que l'appel ait été saisi par les professeurs et envoient des sms aux parents pour information.

Ils ont pour chacun d'entre eux en charge plusieurs classes pour le **suivi des absences** grâce au carnet de liaison remis à chacun en début d'année.

**Le carnet de liaison** : LA pièce d'identité du collégien. Il permet la liaison entre les parents et les professeurs, les représentants de la communauté éducative.

- Ils **gèrent les heures d'étude** durant lesquelles ils mettent les élèves au travail et apportent leur aide en cas de besoin.
- Ils **retrouvent les élèves demi-pensionnaires au self.**

## **La CPE aidée des AED s'occupe de gérer tout ce qui est le temps dit "hors classe".**

-Elle **organise la vie scolaire et assure le lien entre l'établissement scolaire et les familles.**

Elle travaille en **étroite collaboration avec les professeurs.**

-Animatrice de la vie collective au collège, ses **responsabilités** sont d'ordre administratif et pédagogique ; ses tâches, variées.

-Elle **organise** l'élection des délégués de classe, **participe** aux conseils de classe, **s'entretient avec l'assistant de service social ou un professeur lors d'un problème rencontré par un élève**, peut rédiger un rapport disciplinaire, etc. **À l'écoute** des difficultés scolaires et personnelles des élèves, elle s'efforce de les **conseiller.**

- Dans le cadre du **Conseil de Vie Collégienne (CVC)**, la CPE **aide** avec d'autres personnels les élèves élus dans le montage et la réalisation de projets.